

# Sentier côte Est de Marie-Galante par la Pointe de Tali



Visorando

Une randonnée proposée par elauamacio

Découvrir par ce sentier, la côte Est très découpée, passer à l'Anse Feuillard, petite crique où il est possible de se baigner... Découvrir ensuite le site d'anciennes indigoteries. Poursuivre pour découvrir les mornes, les éoliennes pliantes en cas de cyclone et revenir à travers la campagne fleurie.



Randonnée n°1041615

	<b>Durée :</b>	3h40
	<b>Distance :</b>	10,99 km
	<b>Dénivelé positif :</b>	178 m
	<b>Dénivelé négatif :</b>	175 m
	<b>Point haut :</b>	193 m
	<b>Point bas :</b>	4 m

	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
	<b>Activité :</b>	Pédestre

	<b>Commune :</b>	Capesterre-de-Marie-Galante (97140)
--	------------------	-------------------------------------

## Description

Départ : lieu-dit Barreau, commune de Capesterre de Marie Galante. Un parking de 2 ou 3 voitures est possible devant le panneau de départ.

(D/A) Laisser le chemin carrossable (Chemin des Galets) et prendre à droite (Nord-Est) le sentier étroit qui descend vers la mer à travers les raisiniers. À une fourche, aller à gauche et laisser Morne Varice sur la droite.

(1) Descendre à droite à l'Anse Feuillard, petite crique où il est possible de se baigner. Revenir sur ses pas.

(1) Continuer vers le Nord en longeant le littoral. La marche s'effectue sur des rochers, il est donc préférable d'avoir de bonnes chaussures car c'est vite glissant en cas de pluie.

(2) À mi-parcours, noter sur la droite des ruines d'anciennes indigoteries et, en cherchant bien, quelques indigotiers. Continuer en bord de mer, la côte est toujours très découpée. Noter sur la gauche le parc éolien du Morne Constant. En arrivant à l'Anse Piton, remonter le morne par un chemin escarpé.

(3) À l'intersection avec le sentier des Falaises, tourner à gauche plein Sud. Continuer à monter en contournant le Morne Piton (Morne Parsonne sur la carte) par la gauche. Virer à droite et gagner le lieu-dit Saint-Aurens.

(4) Tourner à gauche et marcher sur la D201. Traverser le hameau Desruisseaux qui possède encore un très beau moulin avec 3 cocotiers.

(5) À l'entrée de Jacquelot, prendre à gauche direction Gros Morne Redescendre par la ravine Rosy.

(6) Retrouver le Chemin des Galets et le suivre à droite. Noter les champs de canne à sucre, les manguiers et quelques jardins créoles puis le second parc éolien de Petite Place dont la particularité est de pouvoir se coucher en cas d'alerte cyclonique. Retrouver le point de départ au lieu-dit Barreau (D/A).

## Informations pratiques

Etre bien chaussé car les rochers sont glissants. Cape de pluie indispensable ! Crème solaire et crème anti-moustique. Emporter de l'eau.

## A proximité

Cueillir des feuilles d'indigotier. L'indigotier, indigo des teinturiers ou indigo des Indes (*Indigofera tinctoria*), est un arbuste des régions chaudes de la famille des Fabacées dont les feuilles sont utilisées pour la préparation de la teinture d'indigo.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-cote-est-de-marie-galante-par-la/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

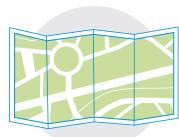
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**